



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MISSILLAC**

L'an deux mil vingt-trois, le 4 décembre le Conseil Municipal de la Commune de MISSILLAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MISSILLAC sous la présidence de Monsieur Mogan Jean-Louis, Maire.

**Date de la convocation :** 27 novembre 2023

**Secrétaire de séance :** Hemery Laëtitia

**Présents :** Mesdames et messieurs Mogan Jean-Louis, Josse Patrice, Borne Caroline, Guiheneuf Alain, Chatal Audrey, Vignard Jean-François, Broussard Didier, Hemery Laëtitia, Vaillant Marie-Claire, Belliot Jean-Michel, Brisson Michel, Thomas Maryline, Durand Isabelle, Morice Sonia, Gascoïn Manuella, Guiheneuf Anthony, Rouxel Olivier, Morin Frédéric, Guillet Claudine, Le Bronze Marcel, Chocun Soasig, Rethoret Thierry, Frehel Colette.

**Procurations :** Elain Annie à Chatal Audrey, Bachelier Stéphane à Guiheneuf Anthony, Allain Malika à Hemery Laetitia, Martin Estelle à Borne Caroline, Sarzaud Christian à Mogan Jean-Louis.

**Absent (e)(s) ou excusé (e)(s) :** Terrien Cassandre

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	23
Nombre de procurations :	5
Nombre de votants :	28

**Objet : Finances : Tarifs cimetières 2024**

Nomenclature : 7.1.6

*Vu les articles L 2331-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),*

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour fixer les tarifs des cimetières au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Accusé de réception en préfecture  
044-214400988-20231204-2023-094b-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 25 voix POUR et 3 abstentions (Guillet Claudine, Le Bronze Marcel, Chocun Soasig),

**FIXE** les tarifs 2024 des cimetières suivant le tableau ci-dessous :

<b>GESTION DU CIMETIERE</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Inhumation terrain commun	72,80 €
Personnes physiques, inhumées en terrain commun	Gratuit

<b>CONCESSIONS</b>	<b>Tarifs 2024</b>
15 ans (tarif commun pour columbarium, cavurne et caveau)	72,80 €
20 ans (tarif commun pour columbarium, cavurne et caveau)	135,20 €

<b>1<sup>ère</sup> ACQUISITION</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Cavurne	873,60 €
Columbarium	873,60 €
Caveau catégorie 1 : 2 places, y compris jeu de dalles + dalle de fermeture	1 112,80 €
Caveau étanche catégorie 1 : 1 place, y compris jeu de dalles + dalle de fermeture	1 768,00 €
Caveau étanche catégorie 1 : 2 places, y compris jeu de dalles + dalle de fermeture	2 080,00 €
Caveau catégorie 2 : 1 place	260,00 €
Caveau catégorie 2 : 2 places	520,00 €
Caveau catégorie 2 : 3 places	780,00 €

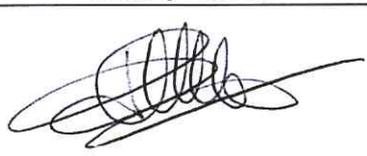
  

<b>VACATION</b>	<b>Tarifs 2024</b>
Pose de scellés	25,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

MISSILLAC, le 5 décembre 2023

Le Maire	La secrétaire de séance
Mogan Jean-Louis	Hemery Laetitia
	

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **12 DEC. 2023**